

Lundi

Semaines Impaires

AMONDANS, CADEMÈNE, CLÉRON, FERTANS, LIZINE, MALBRANS, MALANS, SCEY-MAISIÈRES

1 Collecte normale les jours fériés

Janvier	13 · 27
Février	10 · 24
Mars	7 · 21
Avril	5 · 19
Mai	2 · 16 · 30
Juin	14 · 28
Juillet	11 · 25
Août	8 · 22
Septembre	5 · 19
Octobre	2 · 16 · 30
Novembre	9 · 23
Décembre	1 · 15 · 29

Mardi

Semaines Paires

BUFFARD, BRÈRES, CHOUZELOT, LAVANS-QUINGEY, LIESLE, LOMBARD, MESMAY, PAROY, PESSANS, SAMISON

1 Collecte normale les jours fériés

Janvier	7 · 21
Février	4 · 18
Mars	1 · 15 · 29
Avril	13 · 27
Mai	10 · 24
Juin	8 · 22
Juillet	5 · 19
Août	2 · 16 · 30
Septembre	14 · 28
Octobre	11 · 25
Novembre	9 · 23
Décembre	7 · 21

Mercredi

Semaines Paires

BONNEVAUX-LE-PRIEURÉ, DURNES, ÉCHEVANNES, L'HÔPITAL DU GROSBOIS, LAVANS-VULLAFANS, CHÂTEAU D'ORNANS, SAULLES, TARGENAY-FOUCHERANS, TREPOT

8 · 22

5 · 19

5 · 19

5 · 19

14 · 28

11 · 25

9 · 23

6 · 20

3 · 17

1 · 15 · 29

12 · 26

10 · 24

Semaines Impaires

AMANCEY, AMATHAY-VESIGNEUX, BOLANDOZ, CHATEAUVIEUX LES FOSSES, LODS, LONGEVILLE, MOUTHIER-HAUTE-PIERRE, REUGNEY, VUILLAFANS

15 · 29

12 · 26

12 · 26

9 · 23

7 · 21

4 · 18

2 · 16 · 30

13 · 27

10 · 24

8 · 22

5 · 19

3 · 17 · 31

1 Collecte du 1^{er} janvier 2025 avancée au samedi 28 décembre 2024

Jeudi

Semaines Paires

BARTHERANS, BY, CHANTRANS, CHASSAGNE SAINT DENIS, CHAY, COURCELLES, CUSSEY SUR LISON, ÉCHAY-FLAGEY, GOUX SOUS LANDET, LES MONTRONDS, VAL, MYON, PALANTINE, QUINGEY, RENNES SUR LOUE, RONCHAUX, ROUHE, SILLEY, AMANCEY

9 · 23

6 · 20

6 · 20

3 · 17

3 · 15 · 29

12 · 26

10 · 24

7 · 21

4 · 18

2 · 16 · 30

13 · 27

11 · 27

1 Collecte normale les jours fériés. Sauf : Collecte du 1^{er} mai décalée au samedi 3 mai. Collecte du 25 décembre décalée au samedi 27 décembre

Semaines Impaires

ABBANS-DESSOUS, ABBANS-DESSUS, CESSY, CHARNAY, CHENECEY, BULLION, CROUZET-MIGETTE, DESERVILLERS, ÉPEUGNEY, ÉTERNOZ, MONTMAYOU, MONTRONDEL, CHÂTEAU NAINS SOUS SAINTE ANNE, FUREY, SAINTE-ANNE, SARAZ

2 · 16 · 30

13 · 27

13 · 27

10 · 24

8 · 22

5 · 19

3 · 17 · 31

14 · 28

11 · 25

9 · 23

6 · 20

4 · 18

1 Collecte normale les jours fériés

Vendredi

Semaines Impaires

MONTGESOYE

3 · 17 · 31

14 · 28

14 · 28

11 · 25

9 · 23

6 · 20

4 · 18

1 · 15 · 29

12 · 26

10 · 24

7 · 21

5 · 19

1 Collecte normale les jours fériés

Tous les vendredis

Ornans (sauf château mercredi des semaines paires)

1 Collecte normale les jours fériés

En VRAC (pas en sac) et BIEN SÉPARÉS (non imbriqués)

Sortir le bac la veille au soir, poignées côté route (merci pour les équipiers de collecte !)



Collecte des encombrants

Les encombrants sont des déchets ménagers volumineux que les usagers ne peuvent pas apporter à la déchetterie par leurs propres moyens dans leur véhicule particulier (gros électroménager, meubles, matelas, canapés).

La CCLL a missionné l'association Tri, basée à Quingey, pour effectuer la collecte des encombrants. Ne concerne pas les déchets des professionnels. Pour bénéficier d'une collecte d'encombrants, d'un volume de 3 m³ maximum, vous pouvez vous inscrire :

• En ligne sur <https://cclouelison.fr/rb/429639/encombrants-2>

• Par téléphone auprès de l'association Tri au 03 81 57 56 61, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h.



Les éco-centres (déchetteries)

(Fermés les jours fériés)

⚠ Horaires variables en cas d'intempéries - Plus d'infos au 03 81 21 15 60 et sur www.sybert.fr

Site	Jours d'ouverture	Hiver	Été
		(1 ^{er} novembre - 28/29 février)	(1 ^{er} mars - 31 octobre)
Amancey	Mercredi - Vendredi - Samedi		
Arc-et-Senans	Mardi - Samedi		
Byans-sur-Doubs	Mercredi (semaines paires)		
	Samedi (semaines impaires)		
Épeugney	Mardi - Samedi		8 h 30 - 12 h 20 13 h 30 - 16 h 50 <i>Les samedis jusqu'à 17h50</i>
Lavans-Quingey	Lundi - Mercredi - Samedi	8 h 30 - 12 h 20 13 h 30 - 16 h 50	
Myon	Mercredi (semaines impaires)		
	Samedi (semaines paires)		
Saint-Vit	Lundi - Mercredi - Jeudi - Vendredi - Samedi		
Saône	Du Lundi au Vendredi		
Ornans	Du Lundi au Vendredi	13 h 30 - 16 h 50	13 h 30 - 16 h 50
	Samedi	8h30-12h20/13h30-16h50	8h30-12h20/13h30-17h50
Besançon-Tilleroyes	Du Lundi au Samedi	8 h 30 - 12 h 20 13 h 30 - 16 h 50	8 h 30 - 12 h 20 13 h 30 - 16 h 50 <i>Les samedis jusqu'à 17h50</i>
	Dimanche	8 h 30 - 12 h 20	8 h 30 - 12 h 20
Thoise	Du Mardi au Samedi	8 h 30 - 12 h 20 13 h 30 - 16 h 50	8 h 30 - 12 h 20 13 h 30 - 16 h 50 <i>Les samedis jusqu'à 17h50</i>

Attention : en période estivale, les éco-centres sont ouverts jusqu'à 17h50 les samedis uniquement

Comment régler ma facture ?

LE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE
Vos factures vous sont toujours adressées et vous connaissez à l'avance la date et le montant exact du prélèvement. Pour adhérer au prélèvement, merci de vous renseigner auprès de votre Service Gestion des Déchets.

LE RÈGLEMENT PAR INTERNET
Votre collectivité vous offre la possibilité de régler votre facture depuis son site www.cclouelison.fr grâce à votre identifiant et votre mot de passe indiqués sur votre facture. Ce moyen de paiement sécurisé est accessible 7j/7 et 24 h/24.

VIREMENT
Sur votre facture se trouvent les coordonnées bancaires du compte de la trésorerie d'Ornans sur lequel vous pouvez effectuer un virement du montant de votre facture. Merci de ne pas oublier de noter en zone « Objet / libellé » la mention OM indiquée sur votre facture.

PAR CARTE BANCAIRE OU NUMÉRAIRE
En espèces (dans la limite de 300 €) ou en carte bancaire, muni(e) du présent avis, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (liste consultable sur le site www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite).



Calendrier des collectes 2025



Jean-Claude Stadelmann
8^e vice-Président
Gestion des déchets et Mobilité
Communauté de communes Loue Lison

Réorganisation de la collecte des bacs gris en 2025

La gestion des déchets est un enjeu prioritaire pour la préservation des milieux naturels et dans la lutte contre le changement climatique. Réduire la production des déchets permet d'économiser les matières premières et diminuer notre empreinte carbone pour un moindre impact de notre activité sur l'environnement et le climat. La Communauté de communes Loue Lison a observé une baisse significative du tonnage des ordures ménagères résiduelles (bacs gris). Ceci grâce à la mise en place de la redevance incitative, à l'extension des consignes de tri des recyclables acceptés dans le bac jaune et surtout au déploiement du compostage des biodéchets. Ainsi, nous constatons que plus de 80 % des usagers sortent leur bac gris une seule fois par mois et que 8 % seulement deux fois par mois. La collecte hebdomadaire ne reflète plus un besoin essentiel pour notre territoire et ne correspond pas à notre volonté politique de réduction de l'impact environnemental, notamment du nombre de kilomètres effectués lors des tournées de collecte. Il convient donc de faire évoluer cette fréquence.

C'est pourquoi, à compter du 2 janvier 2025, la collecte des bacs gris sera effectuée toutes les deux semaines. En revanche, les professionnels (assimilés) continueront d'être collectés toutes les semaines, comme l'impose la législation. À notre échelle communautaire et dans un contexte de hausse générale des coûts de service, ce passage en collecte toutes les deux semaines nous permet de maintenir les tarifs de la redevance incitative. Pour rappel, cette redevance comprend la collecte et le traitement des ordures ménagères (bacs gris), des emballages recyclables (bacs jaunes), du verre et des encombrants, mais aussi l'accès aux éco-centres, une contribution à la valorisation organique, la prévention et les services administratifs. Cette réorganisation nous oblige à une refonte globale de nos tournées. Vous trouverez dans ce nouveau calendrier les jours de collecte dans votre commune. Je vous rappelle que les horaires de passage du camion pouvant varier, vous devez sortir vos bacs la veille au soir et les rentrer après le vidage. Je vous remercie d'avance pour votre implication à préserver notre environnement. »



Biodéchets

Le tri des biodéchets (épluchures de fruits et de légumes, coquilles d'œufs, marc de café...) est un geste du quotidien à mettre en œuvre. C'est pourquoi la CC Loue Lison en partenariat avec le Sybert propose l'achat de composteurs individuels à tarifs subventionnés.

Pour acheter un composteur individuel (livraison à domicile) ou pour plus de renseignements, contactez le Service Gestion des Déchets de la CC Loue Lison.

- Petit modèle en bois (300 litres)
- Grand modèle en bois (570 litres)
- ou lombricompost (pour les personnes vivant en appartement)

Si vous n'avez pas la possibilité de composter à domicile, un site de compostage de quartier ou de village est mis à votre disposition dans certaines communes. Pour se renseigner sur le compostage collectif ou se former, contactez les services du SYBERT à compostage@sybert.fr et par téléphone au : 03 81 21 15 60



Calendrier des collectes 2025

Ordures ménagères

Semaines paires

BONNEVAUX-LE-PRIEURE,
CHATEAUVIEUX-LES-FOSSES,
CHARENTAIS, ECHEVANNES, HÔPITAL-
DU-GROSBOIS, LAVANS-VUILLEFANS,
LODS, MOUTIER-HAUTE-PIERRE,
SAULES, VUILLEFANS

Janvier 6 · 20
Février 3 · 17 · 31
Mars 3 · 17 · 28
Avril 14 · 28
Mai 12 · 26
Juin 9 · 23
Juillet 7 · 21
Août 4 · 18
Septembre 1 · 15 · 29
Octobre 13 · 27
Novembre 10 · 24
Décembre 8 · 22

Collecte normale les jours fériés

Semaines impaires

ORNANS, MONTGÉSOYE
CCAE BONNEVAUX-LE-PRIEURE
CCAE MOUTIER-HAUTE-PIERRE
CCAE ORNANS, CC AE VUILLEFANS

Janvier 13 · 27
Février 10 · 24
Mars 10 · 24
Avril 7 · 21
Mai 5 · 19
Juin 2 · 16 · 30
Juillet 14 · 28
Août 11 · 25
Septembre 8 · 22
Octobre 6 · 20
Novembre 3 · 17
Décembre 1 · 15 · 29

Collecte normale les jours fériés

Semaines Paires

BARTHERANS, BY, CHOUZELOT,
COURCELLES, GUSSEY-SUR-LISON,
ECHAY FOURG, GOUX-SOUS-LANDET,
LAVANS-QUINGEY, LES MONTROIS,
MYON, PALANTINE, QUINGEY, ROUHE,
FUREY

Janvier 7 · 21
Février 4 · 18
Mars 4 · 18
Avril 1 · 15 · 29
Mai 13 · 27
Juin 10 · 24
Juillet 8 · 22
Août 5 · 19
Septembre 2 · 16 · 30
Octobre 14 · 28
Novembre 11 · 25
Décembre 9 · 23

Collecte normale les jours fériés

Semaines Impaires

ARC-ET-SENAIS, BUFFARD, LIESLE
Collecte des foyers en sacs + écarts
CCAE QUINGEY, CC AE RUREY

Janvier 14 · 28
Mars 11 · 25
Avril 8 · 22
Mai 6 · 20
Juin 3 · 17 · 29
Juillet 1 · 15 · 29
Août 12 · 26
Septembre 9 · 23
Octobre 7 · 21
Novembre 4 · 18
Décembre 2 · 16 · 30

Collecte normale les jours fériés

Semaines Paires

BOLANDOZ, CESSY, CHANTRANS,
CHARNAV, CHASSAGNE-ST-DENIS,
CHENECEY-BULLION, DESERVILLERS,
EPEUGNEY, MONTROND-LE-CHATEAU

CCAE AMANCEY
CCAE LONGEVILLE
CCAE QUINGEY
CCAE SILLEY-AMANCEY
CCAE TARCENAY-FOUCHERANS
CCAE TREPOT

Janvier 9 · 23
Février 6 · 20
Mars 6 · 20
Avril 3 · 17
Mai 3 · 15 · 29
Juin 12 · 26
Juillet 10 · 24
Août 7 · 21
Septembre 4 · 18
Octobre 2 · 16 · 30
Novembre 13 · 27
Décembre 11 · 27

Collecte normale les jours fériés

Sauf:

Collecte du 1^{er} mai décalée au samedi 3 mai

Collecte du 25 décembre décalée au samedi 27 décembre

Semaines Impaires

AMANCEY, AMATHAY-VESSIGNIEUX,
FLAGEY, LONGEVILLE, REUGNEY,
SILLEY-AMANCEY,
TARCENAY-FOUCHERANS, TREPOT

CCAE CHANTRANS
CCAE CLERON
CCAE LES MONTRONDS

Janvier 2 · 16 · 30
Février 13 · 27
Mars 13 · 27
Avril 10 · 24
Mai 8 · 22
Juin 5 · 19
Juillet 3 · 17 · 31
Août 14 · 28
Septembre 11 · 25
Octobre 9 · 23
Novembre 6 · 20
Décembre 4 · 18

Collecte normale les jours fériés

Semaines paires

AMONDANS, CADEMÈNE, CLERON,
CROUZET-MIGETTE, ETERNOZ ET
COMMUNES ASSOCIÉES: FERTANS,
LIZINE, MALANS, MALBRANS,
MONTMAROUX, NAIN-SOUS-SAINT-
ANNE, SAINT-ANNE, SARAZ,
SCY-MAISIERES

Janvier 10 · 24
Février 7 · 21
Mars 7 · 21
Avril 4 · 18
Mai 2 · 16 · 30
Juin 13 · 27
Juillet 11 · 25
Août 8 · 22
Septembre 5 · 19
Octobre 3 · 17 · 31
Novembre 14 · 28
Décembre 12 · 26

Semaines impaires

ABBANS-DESSOUS,
ABBANS-DESSUS, BRÈRES, CHAY,
LE VAL, LOMBARD, MESMAY, PAROY,
PESSANS, RENNÉS-SUR-LOUE,
RONCHAUX, SAMSON

CCAE CHENECEY-BULLION
CCAE QUINGEY

Janvier 3 · 17 · 31
Février 14 · 28
Mars 14 · 28
Avril 11 · 25
Mai 9 · 23
Juin 6 · 20
Juillet 4 · 18
Août 1 · 15 · 29
Septembre 12 · 26
Octobre 10 · 24
Novembre 7 · 21
Décembre 5 · 19

Collecte normale les jours fériés

CCAE = Commerçants, Collectifs, Administrations et Entreprises

En SACS FERMÉS (pas de vrac) et COUVERCLE FERMÉ (couverture entretailée = 2 levées comptabilisées)

Sortir le bac la veille au soir, poignées côté route (merci pour les équipiers de collecte !)

Consignes

pour réduire ses déchets



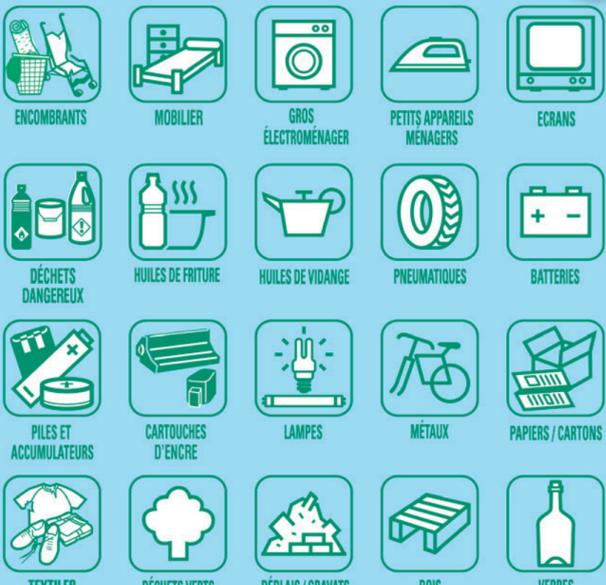
- Compostage domestique et collectif;
- Tri des recyclables (papiers et emballages) dans le bac jaune;
- Emballages en verre dans les colonnes dédiées;
- Utiliser les bornes textiles pour les vêtements et les chausures;
- Les autres déchets valorisables en éco-centre;
- Opter pour le réutilisable, couches lavables, carrés démaquillants réutilisables...
- Limiter le gaspillage alimentaire.

Astuces

- Composer les déchets putrescibles;
- Jeter vos déchets en sacs bien fermés dans le bac gris (si trop odorants, possibilité de double ensachage).

EN ÉCO-CENTRE

Tous les éco-centres du SYBERT vous sont accessibles



! DÉCHETS VERTS : valorisez-les aussi dans votre jardin. AUTRES DÉCHETS : contactez le SYBERT

MÉMO-TRI LES BONS RÉFLEXES CHEZ VOUS

LES TEXTILES dans le conteneur à textiles



vêtements / linge de maison
chaussures (liées par paire)
petite maroquinerie

Pensez aussi au troc, à la vente, au don et à la ressourcerie.

NE PAS METTRE Textiles souillés (peinture, graisse...)

même USÉS ou déchirés dans un SAC FERMÉ PROPRES et secs



Une ressourcerie dans chaque éco-centre

Déposez ce qui peut être réparé ou réutilisé



meubles / appareils ménagers / vêtements vélos / livres / jouets...



ACCÈS PAR BADGE - HORAIRES : www.sybert.fr • 03 81 21 15 60

RETOUR MAGASIN



piles / batteries / appareils électriques, électroniques / pneus / bouteilles de gaz extincteurs / cartouches d'imprimante...



Privilégiez le retour en magasin spécialisé ou en grande surface pour ces équipements usagés

MÉDICAMENTS Retour en pharmacie



LES RECYCLABLES dans le bac de tri

EMBALLAGES PLASTIQUES

+ Nouveau



pots / barquettes / boîtes / sachets / films

EMBALLAGES METALLIQUES



acier / aluminium

PAPIERS



journaux / magazines prospectus / catalogues cahiers / feuilles enveloppes

EMBALLAGES EN CARTON



boîtes cartonnettes briques alimentaires

Merci de séparer les opercules et les films plastiques des pots (yaourts, crème...) et des barquettes (jambon, viande...)

MÉMO-TRI CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS SE TRIENT

EN VRAC pas dans un sac

PAS D'OBJETS que des emballages

BIEN VIDER inutile de laver

AVEC ou sans BOUCHON

Sacs poubelles

Vêtements

Chaussures

Masques

Gants

Couches

Textiles sanitaires

INSCRIPTION : sybert.fr/visiter_le_centre_de_tri.html RENSEIGNEMENTS : 03 81 21 15 60 prevention@sybert.fr

LE VERRE dans le conteneur à verre

EMBALLAGES EN VERRE



pots / bocaux / flacons / bouteilles

Uniquement des emballages

NE PAS METTRE vaisselle, céramique, pyrex, faïence, verre, miroir, poterie ou ampoule...

BIEN VIDER inutile de laver

AVEC ou sans BOUCHON

LES BIODÉCHETS dans le composteur

DÉCHETS DE CUISINE, DE JARDIN



épluchures, coquilles d'œuf, filtres à café, thé, feuilles, fleurs...

Pour acheter un composteur individuel (livraison à domicile) ou + de renseignements, contactez le service Déchets de la CC Loue Lison au 03 81 57 16 70 ou 03 81 63 84 63

